



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

## **SYNTHESE GLOBALE**

### **DOCUMENT N°1**

Les clefs de lecture du compte administratif 2022 .....	3
I. La synthèse globale .....	3
A. La trajectoire des dépenses et des recettes .....	4
B. Les réalisations de la section de fonctionnement .....	4
C. Les réalisations de la section d'investissement .....	5
D. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF).....	6
E. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2022.....	6
F. L'encours de dette et la capacité de désendettement .....	6
II. L'analyse des résultats du compte administratif .....	7
A. Les résultats de la section de fonctionnement.....	8
B. Les résultats de la section d'investissement.....	9
C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire .....	10
D. Les budgets annexes .....	11
E. Les vues synthétiques .....	15

# Les clefs de lecture du compte administratif 2022

## I. La synthèse globale

### EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE 2022

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement (A)	90 815 970,45	95 596 041,93	4 780 071,48
	Section d'investissement (A)	29 405 605,96	14 391 122,38	-15 014 483,58
		+	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) (B)		9 445 729,08	9 445 729,08
	Report en section d'investissement (001) (B)		24 738 358,56	24 738 358,56
		=	=	=
TOTAL (réalisations + reports) (C)		120 221 576,41	144 171 251,95	23 949 675,54
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	13 005 165,42	3 762 177,00	-9 242 988,42
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1 (D)	13 005 165,42	3 762 177,00	-9 242 988,42
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	90 815 970,45	105 041 771,01	14 225 800,56
	Section d'investissement	42 410 771,38	42 891 657,94	480 886,56
	TOTAL CUMULE (E)	133 226 741,83	147 933 428,95	14 706 687,12

En cumulant les deux sections (fonctionnement et investissement) :

- Le résultat de l'exercice 2022 toutes sections confondues est de - **10 234 412,10 €** au total (soit la somme de 4 780 071,48 € et de - 15 014 483,58 €) (A)
- La somme des excédents 2021 toutes sections confondues s'élève à **34 184 087,64 €** (soit la somme de 9 445 729,08 € et de 24 738 358,56 €) (B)
- Cumulé aux excédents de 2021, le résultat de clôture 2022 est de **23 949 675,54 €** (C = A + B)
- La somme des reports en dépenses et en recettes de 2021 à 2022 s'élève à - **9 242 988,42 €** (D)
- **Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2021 à 2022) est de 14 706 687,12 €** (E = C + D).

Le résultat cumulé de fonctionnement de 14 225 800,56 € sera reporté, en grande partie, en excédent de fonctionnement. L'autre partie de cette somme fera l'objet d'une affectation en réserve en investissement pour couvrir un éventuel besoin de financement (recettes au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).

Le solde d'exécution en investissement (A+B) s'élève à 9 723 874,98 € et sera reporté en recettes d'investissement.

## **A. La trajectoire des dépenses et des recettes**

Dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat et de maintien (voire augmentation) des mécanismes de péréquation, les résultats perceptibles (dépenses et recettes de gestion hors dette et reversements, + 1 % sur les dépenses et + 4 % sur les recettes) entraînent une augmentation mécanique de l'épargne brute (+ 1,641 M€).

Les réalisations de l'exercice font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 4 780 071,48 €,
- Un déficit d'investissement de 15 014 483,58 €.

Après réintégration des résultats des exercices précédents, les résultats 2022 sont les suivants :

- **Un excédent de fonctionnement de 14 225 800,56 €,**
- **Un excédent d'investissement de 9 723 874,98 €.**

L'excédent cumulé d'investissement permet de couvrir le déficit des restes à réaliser à reporter en investissement (- 9 242 988,42 €) mais est en diminution par rapport aux exercices précédents ; **l'excédent d'investissement réel 2022 est de 480 886,56 €** (contre 24,738 M€ en 2021).

**Ce net resserrement sur la section d'investissement doit être pris en compte dans le cadre de la détermination des trajectoires financières.** En effet, compte tenu de la diminution des recettes permettant d'abonder directement la section d'investissement, le dégagement d'excédents sur la section de fonctionnement devient crucial pour générer de l'autofinancement et réaliser le programme pluriannuel d'investissement de la collectivité.

**En effet, l'année 2022 et la baisse importante en volume de l'excédent dégagé sur la section d'investissement atteste de l'érosion des recettes, conséquentes mais ponctuelles, générées par l'opération Pointe de Trivaux et de la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement.** Au-delà des subventions sollicitées ou de nouvelles recettes de cession foncière, ce sont les excédents de fonctionnement qui permettront à la fois d'assurer une source d'autofinancement, mais également de soutenir le cas échéant une politique d'endettement à laquelle la Ville pourra devoir réfléchir dans les années à venir.

**En 2023, la section de fonctionnement devra donc conforter ses excédents** en dépit de l'environnement actuel défavorable avec, notamment, la tendance inflationniste qui pèse sur les dépenses courantes de la collectivité, les risques sur les factures de fluides et le ralentissement du marché de l'immobilier (et ses conséquences sur les droits de mutation qui ont porté une partie de l'excédent de fonctionnement 2022 avec une recette exceptionnelle de 6,684 M€ sur ce poste).

Pour rappel, les montants constatés au compte administratif (CA) 2022 sur la section de fonctionnement sont impactés par les écritures relatives aux produits de cession. Les produits de cession sont prévus au budget primitif en recettes d'investissement au 024 mais les réalisations sont inscrites en recettes de fonctionnement au compte administratif avec des écritures qui impactent les deux sections.

## **B. Les réalisations de la section de fonctionnement**

### **1. Les recettes de fonctionnement**

- une baisse sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) de CA à CA (- 0,472 M€, soit - 11,2 %) ;
- une augmentation du produit net de la fiscalité sur les trois taxes ménages de 4,2 % par rapport au CA 2021 avec un produit de 41,562 M€ contre 39,887 M€ l'année dernière (après reversement à l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest) ;
- le produit des cessions pour un montant de 1,994 M€ au titre de la vente du terrain bâti au 6, rue Paul Houette ;

- **des droits de mutation immobiliers** à un niveau particulièrement élevé (soit 6,684 M€ réalisés au CA 2022) en raison d'une vente immobilière très importante sur le territoire communal en début d'exercice ;
- **les recettes tarifaires s'élèvent à 6,977 M€ en 2022 contre 5,532 M€ en 2021 (+ 26,1 %) ;** la reprise de la fréquentation des différentes activités constatée en 2021 se confirme en 2022, ce qui permet à la commune d'enregistrer un niveau de recettes légèrement supérieur à celui d'avant la crise sanitaire ;
- **la taxe de séjour** retrouve également un niveau attestant d'une bonne reprise de l'activité sur la commune **puisque les recettes perçues s'élèvent à 0,289 M€ contre 0,126 M€ en 2021** (le produit du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année N étant encaissé en N+1).

## 2. Les dépenses de fonctionnement

- Une hausse de la **péréquation dite horizontale, c'est-à-dire entre collectivités**, qui atteint un montant de **2,263 M€ en 2022 contre 2,156 M€ en 2021 (+ 5 %)**. La variation n'est cependant pas uniforme puisque l'on constate, d'une part, une augmentation de 6 % du montant dû au titre du **Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF)** et, d'autre part, une diminution de 1 % du montant dû au titre du **Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)**. La complexité du calcul du FSRIF le soumet à des variations difficiles à anticiper : l'assiette et le calcul du prélèvement sont liés au potentiel financier par habitant de la commune, rapporté au potentiel financier moyen de la région IDF. Concernant le FPIC, la répartition dérogatoire, instaurée au sein de GPSO par le pacte financier et fiscal révisé pour la dernière fois fin 2020, continue de bénéficier à la commune : 90% du montant global est assumé par GPSO, et les 10% restant sont répartis entre les 8 villes.
- **Une hausse des frais de personnel tous budgets confondus par rapport au compte administratif 2021 (+ 4,7 %)** en intégrant les différentes augmentations du SMIC, les différentes revalorisations sectorielles, le classement des catégories C en B (pour les aides-soignantes et les auxiliaires de puériculture), la revalorisation de l'IFSE, la contractualisation de 100 animateurs, le glissement vieillesse technicité (GVT) et les 4 tours d'élection.
- **Une augmentation des dépenses « charges à caractère général » de 2 %**. Ces dépenses incluent entre autres les fluides (eau, électricité, gaz et carburants), les dépenses de petit entretien et d'achat de petits matériels, de nettoyage des locaux, les frais de formation ainsi que les frais de communication et publication. Cette hausse est relativement faible compte tenu de l'inflation qui a impacté tous les postes de ce chapitre en 2022.
- **Une hausse des charges exceptionnelles (chapitre 67), non liée à des dépenses effectives de la commune**. A été comptabilisée sur ce chapitre une opération de régularisation de TVA sur la cession de l'îlot 4A à la Pointe de Trivaux. Cette opération comptable a été réalisée à la fois en dépenses et en recettes et s'équilibre donc parfaitement ; elle ne retrace pas de réels mouvements de dépenses ou de recettes.

## C. Les réalisations de la section d'investissement

### 1. Les recettes d'investissement

- **Un montant au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de l'ordre de 1,533 M€ en 2022 contre 3,257 M€ en 2021** : cette recette a été fortement impactée par la réforme mise en œuvre en 2022, qui est venue restreindre le périmètre des dépenses éligibles au dispositif;

- **des subventions à hauteur de 2,525 M€, répartis en 0,772 M€ du département dans le cadre du contrat de développement Département-Ville** pour mener les grands projets (réfection des courts de tennis au stade Leduc, terrain synthétique de football à la Pointe de Trivaux), **0,255 M€ de la Région pour le mail planté de la Pointe de Trivaux** (au titre des 100 quartiers innovants) **et 1,301 M€ de l'Etat**, avec 1,172 M€ pour les carrières Arnaudet, 0,110 M€ pour les travaux d'étanchéité et d'isolation du gymnase Bel Air et 0,019 M€ pour le mail planté de la Pointe de Trivaux..

## 2. Les dépenses d'investissement

- **Des dépenses d'équipement à hauteur de 23,377 M€ en 2022 contre 39,007 M€ en 2021, dont notamment :**
  - Des acquisitions immobilières (dont l'acquisition de la parcelle au 49, route de Vaugirard : 2,6 M€) : 3,453 M€
  - Les travaux dans les carrières : 2,721 M€
  - Les travaux de restructuration de l'école Ravel Prévert (école du numérique) : 1,592 M€
  - Les travaux dans les marchés (rampe viaire pour le marché Maison Rouge notamment) : 1,460 M€
  - Les travaux au boulodrome du Parc du Tronchet : 1,262 M€,
  - Les travaux sur les espaces publics de la Pointe de Trivaux : 0,931 M€,
  - Les travaux dans l'école Perrault Brossolette : 0,964 M€
  - Les travaux dans le groupe scolaire du Val : 0,745 M €
  - La participation aux aménagements des bords de Seine : 0,588 M€
  - Les enfouissements de réseaux : 0,393 M€
  - Les achats d'arbres et travaux dans les parcs : 0,344 M€
  - La mise en place de mobilier urbain et de clôtures dans les parcs et écoles : 0,283 M€
  - Les travaux place Simone Veil : 0,234 M€
  - La participation au diffuseur de l'A86 : 0,206 M€.
- **Lesdites dépenses sont financées à 100 % par des ressources propres** (autofinancement et produits de cession).

### D. L'épargne brute ou la capacité d'autofinancement (CAF)

**Un autofinancement (=épargne brute) dégagé de 10,056 M€ en 2022 contre 8,415 M€ en 2021**, soit une augmentation de 1,641 M€. L'autofinancement couvre entièrement le remboursement du capital de la dette qui est de 2,840 M€ (encours consolidé).

### E. L'absence de mobilisation de l'emprunt en 2022

Les recettes liées aux produits de cession en 2019 et 2020 ont été suffisamment importantes pour permettre à la collectivité de ne pas, à nouveau, **mobiliser d'emprunt sur l'exercice** pour financer ses investissements.

### F. L'encours de dette et la capacité de désendettement

**Un encours de dette au 31/12/2022 de 11,238 M€** (consolidé), soit plus de 43,853 M€ de moins qu'au 31/12/2010, avec un désendettement constant sur la période.

**La capacité de désendettement** mesurée par le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute dégagée doit atteindre un niveau compatible avec la durée de vie moyenne des emprunts, à savoir une durée proche de 12 ans. **S'agissant de 2021, elle est mesurée à 1,1 an contre 1,7 an en 2021 sur le budget principal de la Ville.**

Cet endettement faible est un atout pour la collectivité car il laisse des marges de manœuvre importantes pour contractualiser de nouveaux emprunts en soutien du programme pluriannuel d'investissement ambitieux de la commune.

Il est cependant important de souligner que, si un tel recours devait avoir lieu, il ne serait possible qu'en maintenant des excédents de fonctionnement significatifs pour faire face aux intérêts de ces nouveaux emprunts, dans un contexte actuel de hausse des taux qui paraît s'installer durablement.

## II. L'analyse des résultats du compte administratif

Variation des recettes de fonctionnement à périmètre comparable	+9,44%
Variation des dépenses de fonctionnement à périmètre comparable	+ 27,25%
Résultat comptable de la section de fonctionnement dégagé en 2022 en M€ (A)	4,780
Résultat disponible en 2021 en M€ (B)	9,446
<b>Résultat cumulé de la section de fonctionnement (avec résultat reporté de 2021) en M€ (C = A + B)</b>	<b>14,226</b>
Résultat comptable de la section d'investissement en M€ (D)	9,724
Déficit des opérations de reports d'investissement en M€ (E)	-9,243
<b>Absence de besoin de financement pour la section d'investissement en M€ (F = D + E)</b>	<b>0,481</b>
<b>Solde disponible de fonctionnement à affecter par le conseil municipal en M€ (C)</b>	<b>14,226</b>
Proposition de mise en réserve supplémentaire en investissement (figurera au budget supplémentaire 2023) en M€ (G)	5,500
Epargne brute = Solde entre recettes réelles et dépenses réelles (flux exceptionnels et non récurrents déduits : cessions de biens, recettes exceptionnelles non récurrentes et dépenses exceptionnelles)	10,056

## **A. Les résultats de la section de fonctionnement**

### **1. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2021 : 9,446 M€**

Excédent 2021 affecté par le conseil municipal	12,446 M€
1. à la résorption du déficit d'investissement 2021	0 M€
2. à une mise en réserve supplémentaire pour équilibrer le budget 2022	3,000 M€
3. à l'équilibre de la section de fonctionnement	9,446 M€

### **2. L'excédent issu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2022 : 4,780 M€**

#### **▪ Ecart constaté entre prévisions de recettes 2022 et réalisations 2022 (les prévisions en recettes intégrant l'excédent de n-1)**

Sur le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses », la Ville a encaissé des recettes supérieures par rapport au budget ouvert, en raison notamment d'une reprise de l'activité qui avait été estimée de manière prudente au moment de l'élaboration du budget primitif, du fait des incertitudes persistantes à la suite de la crise sanitaire :

- ✓ Soit + 0,226 M€ au titre des redevances des services scolaires et périscolaires ;
- ✓ Soit + 0,133 M€ au titre des redevances à caractère sportif.

Sur le chapitre 73 « impôts et taxes », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert qui contribuent à expliquer le résultat excédentaire sur l'exercice 2022 (+ 2,005 M€), dont notamment :

- ✓ + 1,184 M€ au titre des droits de mutation ;
- ✓ + 0,602 M€ au titre de la fiscalité (THRS, TFB et TFNB) y compris les rôles supplémentaires.

Sur le chapitre 74 « dotations et participations », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert (+ 1,387 M€), dont notamment :

- ✓ + 1,260 M€ au titre de la subvention CAF pour les crèches et haltes garderies ;
- ✓ + 0,067 M€ au titre du fonds départemental de la taxe professionnelle ;
- ✓ + 0,036 M€ au titre des exonérations des taxes foncières.

Sur le chapitre 75 « autres produits de gestion courante », la Ville a encaissé des recettes supplémentaires par rapport au budget ouvert (+ 0,338 M€) :

- ✓ + 0,338 M€ au titre des locations des immeubles communaux.

#### **▪ Ecart constaté entre prévisions de dépenses 2022 et réalisations 2022**

Sur le chapitre 011 « charges à caractère général », la sous-consommation s'élève à 1,327 M€.

17,091 M€ ont été consommés sur un montant de crédits ouverts de 18,419 M€, soit un taux de consommation de 93 %. Cette sous-consommation est notamment liée aux frais de nettoyage provisionnés par rapport aux protocoles sanitaires applicables en 2021, mais qui ont évolué (à la baisse) en 2022.

Sur le chapitre 012 « frais de personnel », la sous-consommation s'élève à 0,622 M€, ce qui représente 2 % des crédits ouverts (31,652 M€). Elle est moins importante qu'en 2021 (- 0,917 M€) et concerne à nouveau des postes vacants sur la collectivité ainsi qu'une hypothèse budgétaire prudente retenue au moment du budget

supplémentaire concernant l'augmentation du SMIC et celle du point d'indice (hausse annoncées mais non fixées), ainsi que l'évaluation prévisionnelle de l'impact de l'intégration des 100 animateurs intervenue au mois de septembre.

Sur le chapitre 65 « autres charges de gestion courante », la sous-consommation s'élève à 0,713 M€ sur un budget ouvert de 23,268 M€ et correspond à une moindre mobilisation des subventions de fonctionnement prévues au budget principal de la Ville pour alimenter les budgets annexes (0,534 M€ non consommés).

### 3. L'excédent total de la section de fonctionnement au 31 décembre 2022

Le total des deux excédents 2021 et 2022 s'élève à 14,226 M€ (= 4,780 + 9,446 M€).

	Prévisionnel	Réalisé	Ecart	
Recettes de fonctionnement 2022 (y compris excédent n-1) sur le prévisionnel	98 372 801,61	95 596 041,93	-	2 776 759,68
Dépenses de fonctionnement 2022	98 372 801,61	90 815 970,45	-	7 556 831,16
<b>Sous-total (excédent dégagé en 2022) - A</b>	--	<b>4 780 071,48</b>		<b>4 780 071,48</b>
<b>Sous-total (issu de l'exercice 2021) - B</b>				<b>9 445 729,08</b>
<b>▪ TOTAL EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A LA FIN 2022 (A + B)</b>				<b>14 225 800,56</b>

## B. Les résultats de la section d'investissement

### 1. Le solde de clôture sur 2022

En investissement, le solde d'exécution 2022 de - 18 014 483,58 € (*dépenses - recettes de l'année, hors affectation en réserves et hors excédent N-1*) auquel il faut rajouter :

✓ l'affectation en réserves du résultat de 2021	3 000 000,00 €
✓ l'excédent d'investissement à la clôture de 2021	24 738 358,56 €
✓ pour devenir le solde de clôture de 2022	9 723 874,98 €

### 2. Les opérations reportées sur 2023

Les reports, soit 3 762 177 € en recettes d'investissement et 13 005 165,42 € en dépenses d'investissement, font apparaître un déficit de 9 242 988,42 €.

Le solde de clôture d'investissement reste cependant excédentaire à 480 886,56 € (recettes cumulées - dépenses cumulées = 42 891 657,94 € - 42 410 771,38 €).

Il n'y a donc pas de besoin de financement de la section d'investissement cette année, après prise en compte des reports.

**C. L'affectation du résultat proposée au vote avec une inscription des crédits au budget supplémentaire**

L'affectation du résultat proposée au vote du conseil municipal après le vote du compte administratif 2022 va consister à opérer les reports en recettes suivants :

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
A/ Résultat de l'exercice N	4 780 071.48 €
B/ Résultats antérieurs reportés	9 445 729.08 €
<b>C/ Résultat à affecter (= A + B)</b>	<b>14 225 800.56 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
D/ Solde d'exécution d'investissement N	9 723 874.98 €
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement	-9 242 988.42 €
<b>F/ Besoin de financement (= D + E)</b>	<b>480 886.56 €</b>
<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	
G/ Affectation en réserves en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement F)	5 500 000.00 €
1/ Report en fonctionnement au BS	8 725 800.56 €
2/ Report en investissement au BS	9 723 874.98 €

**Affectation du résultat :**

- **5 500 000 € feront l'objet d'une affectation en réserves en investissement (recettes au 1068) ;**
- **8 725 800,56 € seront intégrés en excédent en recettes de fonctionnement** en l'absence de besoin de financement en investissement ; une partie de cette somme pourrait servir à alimenter la « provision pour dépenses imprévues » en dépenses de fonctionnement (somme qui de facto deviendrait un excédent à la fin de 2023).
- **9 723 874,98 € seront reportés en excédent en recettes d'investissement.**

## D. Les budgets annexes

### 1. Budget annexe de la régie publicitaire

Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2022 à 2023) est de 70 207,75 €.

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	93 754.86	108 592.16
	Section d'investissement		
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		55 370.45
	Report en section d'investissement (001)		
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		93 754.86	163 962.61
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	93 754.86	163 962.61
	Section d'investissement		
	TOTAL CUMULE	93 754.86	163 962.61

### 2. Budget annexe du centre d'art et de culture (CAC)

Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2022 à 2023) est de 3 038,60 € en fonctionnement et 88 190,01 € en investissement soit un total de 91 228,61 €.

Après l'année 2020 marquée par la fermeture totale des lieux de spectacle, le niveau de réalisation en dépenses de fonctionnement est en augmentation pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive avec 1,608 M€ en 2022 contre 1,490 M€ en 2021 (+ 7,9%).

Malgré une baisse significative des charges de personnel, celle-ci ne suffit pas à compenser la hausse des charges à caractère général (chapitre 011, 0,719 M€ en 2022 contre 0,500 M€ en 2021 (+ 34,8 %)).

S'agissant des recettes, elles peinent à remonter : 1,611 M€ ont été titrés en 2022, contre 1,503 M€ en 2021, 1,583 M€ en 2020 et 1,901 M€ en 2019.

Le montant des subventions perçues (hors subvention d'équilibre de la Ville) est lui en baisse : 0,050 M€ en 2022 contre 0,067 M€ en 2021. Il s'agit notamment de subventions de l'Etat et de la Région.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 608 099.64	1 611 138.24
	Section d'investissement	79 745.29	217 498.50
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		
	Report en section d'investissement (001)		11 228.61
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		1 687 844.93	1 839 865.35
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	60 791.81	
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>	60 791.81	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 608 099.64	1 611 138.24
	Section d'investissement	140 537.10	228 727.11
	<b>TOTAL CUMULE</b>	1 748 636.74	1 839 865.35

**3. Budget annexe de l'hôtel des activités artisanales du potager du dauphin**

Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2022 à 2023) est de 26 057,47 € en fonctionnement et 24 694,19 € en investissement soit un résultat global de 50 751,66 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	153 945.93	169 336.10
	Section d'investissement	133 897.91	127 342.00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		10 667.30
	Report en section d'investissement (001)		31 250.10
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		287 843.84	338 595.50
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	153 945.93	180 003.40
	Section d'investissement	133 897.91	158 592.10
	<b>TOTAL CUMULE</b>	287 843.84	338 595.50

#### 4. Budget annexe des activités commerciales du secteur Rodin-Arnaudet

Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2022 à 2023) est de 190 135,34 € en fonctionnement et 17 250 € en investissement soit un résultat global de 207 385,34 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants.

##### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	63 758.50	117 613.73
	Section d'investissement		5 750.00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		136 280.11
	Report en section d'investissement (001)		11 500.00
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>63 758.50</b>	<b>271 143.84</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	63 758.50	253 893.84
	Section d'investissement		17 250.00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>63 758.50</b>	<b>271 143.84</b>

## 5. Budget annexe de l'exploitation des marchés d'approvisionnement

Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2022 à 2023) est de 79 932,97 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants.

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	301 266.48	308 214.38
	Section d'investissement		
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		72 985.07
	Report en section d'investissement (001)		
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		301 266.48	381 199.45
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	301 266.48	381 199.45
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL CUMULE</b>	301 266.48	381 199.45

## 6. Budget annexe des parcs de stationnement

Le résultat définitif de clôture 2022 (après reports de 2022 à 2023) est de 32 204,87 €.

Le budget est équilibré par les recettes des occupants.

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	5 734.85	37 939.72
	Section d'investissement		
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		
	Report en section d'investissement (001)		
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		5 734.85	37 939.72
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		
	Section d'investissement		
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1		
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		5 734.85	37 939.72
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 734.85	37 939.72
	Section d'investissement		
	TOTAL CUMULE	5 734.85	37 939.72

### E. Les vues synthétiques

- Tableau I : vue synthétique de la section de fonctionnement (CA 2021 et CA 2022).
- Tableau II : vue synthétique de la section d'investissement (CA 2021 et CA 2022).
- Tableau III : épargne brute en 2022.
- Tableau IV : évolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement de Meudon.

## Tableau I.

TABLEAU I SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2021	2022	%	2021	2022	%
	DEPENSES	DEPENSES		RECETTES	RECETTES	
OPERATIONS D'ORDRE	11 493 340.97	4 581 740.24	-60.14%	316 480.50	-	-100.00%
OPERATIONS REELLES NON EXCEPTIONNELLES	56 045 627.20	71 319 363.21	27.25%	61 461 063.17	67 264 772.40	9.44%
OPERATIONS REELLES EXCEPTIONNELLES FAISANT L'OBJET DE TRANSFERTS (DEPENSES) OU CESSIONS (RECETTES)	14 751 995.92	14 914 867.00	1.10%	23 058 094.60	28 331 269.53	22.87%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	70 797 623.12	86 234 230.21	21.80%	84 519 157.77	95 596 041.93	13.11%
TOTAL	82 290 964.09	90 815 970.45	10.36%	84 835 638.27	95 596 041.93	12.68%
SOLDE D'EXECUTION				2 544 674.18	4 780 071.48	87.85%
RESULTAT DE N-1 AVANT AFFECTATION				13 901 054.90	12 445 729.08	-10.47%
AFFECTATION DU RESULTAT				- 4 000 000.00	- 3 000 000.00	-25.00%
RESULTAT REPORTE N-1 APRES AFFECTATION				9 901 054.90	9 445 729.08	-4.60%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				12 445 729.08	14 225 800.56	14.30%

## Tableau II.

TABLEAU II SECTION D'INVESTISSEMENT

	2021	2022	%	2021	2022	%
	DEPENSES	DEPENSES		RECETTES	RECETTES	
OPERATIONS D'ORDRE	4 148 207.50	539 999.00	-86.98%	15 325 067.97	5 121 739.24	-66.58%
OPERATIONS REELLES SANS GESTION DE DETTE	44 486 952.84	28 865 606.96	-35.11%	13 993 650.42	6 269 383.14	-55.20%
GESTION DE DETTE TRESORERIE	-	-		-	-	
TOTAL	48 635 160.34	29 405 605.96	-39.54%	29 318 718.39	11 391 122.38	-61.15%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N				- 19 316 441.95	- 18 014 483.58	-6.74%
RESULTAT DE N-1 AFFECTE EN INVESTISSEMENT				4 000 000.00	3 000 000.00	-25.00%
SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE N APRES AFFECTATION RESULTAT N-1				- 15 316 441.95	- 15 014 483.58	-1.97%
RESULTAT REPORTE N-1				40 054 800.51	24 738 358.56	-38.24%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION				24 738 358.56	9 723 874.98	-60.69%
REPORTS A PRENDRE EN COMPTE	16 435 571.85	13 005 165.42	-20.87%	1 836 568.21	3 762 177.00	104.85%
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION APRES PRISE EN COMPTE DES REPORTS				10 139 354.92	480 886.56	-95.26%

## Tableau III.

TABLEAU III -CALCUL DU TAUX D'EPARGNE BRUTE-CALCUL EFFECTUE APRES RETRAITEMENT DES CESSIONS ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	60 434	60 318	60 110	59 864	63 932	62 308	63 170	64 461	66 836
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	55 378	54 186	53 141	53 557	53 404	54 312	53 624	56 046	56 780
EPARGNE BRUTE	5 055	6 133	6 969	6 307	10 528	7 996	9 546	8 415	10 056
Taux d'épargne Brute	8.37%	10.17%	11.59%	10.54%	16.47%	12.83%	15.11%	13.05%	15.05%
ENCOURS DE DETTE AU 31 Décembre DU BUDGET PRINCIPAL	38 059	34 358	30 672	27 029	23 427	20 042	16 844	13 924	11 113
Capacité de désendettement exprimée en années d'épargne brute	7.5	5.6	4.4	4.3	2.2	2.5	1.8	1.7	1.1
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	3 740	3 701	3 686	3 641	3 604	3 385	3 198	2 920	2 811
EPARGNE NETTE	1 315	2 432	3 283	2 666	6 924	4 611	6 348	5 495	7 245
Taux d'épargne Nette	2.18%	4.03%	5.46%	4.45%	10.83%	7.40%	10.05%	8.52%	10.84%

**Tableau IV.**

